



L'école nouvelle La Source : Histoire d'une longévité exceptionnelle

Isabelle Pawlotsky

DANS **SPÉCIFICITÉS** 2017/1 (N° 10), PAGES 87 À 98
ÉDITIONS **CHAMP SOCIAL**

ISSN 2256-7186

DOI 10.3917/spec.010.0087

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-specificites-2017-1-page-87.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Champ social.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

**L'ECOLE NOUVELLE LA SOURCE :
HISTOIRE D'UNE LONGEVITE
EXCEPTIONNELLE**

L'ÉCOLE NOUVELLE LA SOURCE : HISTOIRE D'UNE LONGEVITE EXCEPTIONNELLE

Isabelle Pawlotsky¹

Introduction

Depuis 1946, l'école nouvelle La Source de Meudon, établissement privé, mixte et non confessionnel, créée par François Châtelain et Roger Cousinet, propose un enseignement centré sur les besoins spécifiques de l'enfant favorisant l'autonomie, la responsabilisation de l'élève, l'approche globale des apprentissages et les méthodes actives. L'établissement, qui s'affirme comme l'héritier du mouvement d'Éducation nouvelle², regroupe actuellement plus de sept cents élèves issus de milieux privilégiés et offre un cursus complet, de la grande section de maternelle à la terminale. Comme le souligne Laurent Gutierrez, l'école nouvelle La Source est un des rares établissements créés dans la France de l'après-guerre, en référence à l'Éducation nouvelle, qui existe encore aujourd'hui³. La question de la perpétuation des principes et des pratiques des fondateurs des écoles nouvelles est aujourd'hui posée⁴ : comment faire évoluer les pratiques des écoles nouvelles tout en conservant l'esprit de l'éducation nouvelle ?

L'histoire de l'établissement La Source offre à cet égard l'exemple d'un établissement confronté à la nécessité d'une continuelle adaptation à l'évolution du contexte historique et institutionnel.

Nous nous proposons dans cet article de retracer non pas l'histoire exhaustive de l'établissement depuis sa création, mais de présenter les principales actions mises en œuvre par l'école nouvelle La Source, tant dans le domaine structurel que pédagogique, pour assurer sa pérennité pendant plus d'un demi-siècle.

¹ Docteure en Sciences de l'Éducation, Université Paris-Ouest Nanterre, CREF (EA-1589)

² Site internet de l'établissement La Source.

³ Gutierrez, L. (2007a). La Source, les raisons d'un succès (1946-1975). In *Histoire d'éducation nouvelle*, 145, pp. 81-93, Paris : Les Études sociales.

⁴ Savoye, A. (2004). L'Éducation nouvelle en France. De son irrésistible ascension à son impossible pérennisation (1944-1970). In Annick Ohayon, Dominique Ottavi, Antoine Savoye (2004). *L'éducation nouvelle, histoire, présence et devenir* (pp. 236-269). Berne : Peter Lang.

Quatre phases successives peuvent être distinguées depuis 1946 : les années 1946-1962 sont marquées par la création de l'établissement et son développement en tant qu'école expérimentale. Pendant la période suivante, de 1962 à 1975, l'établissement, intégré au sein de l'éducation nationale par la signature du contrat d'association, tente de préserver son originalité pédagogique. Puis de 1975 à 2001, l'école, sous la direction d'Yves Brunel, développe de nouvelles pratiques et méthodes d'éducation nouvelle permettant de pérenniser sa spécificité tout en s'adaptant à l'évolution de la société. Enfin, depuis 2001, l'établissement semble hésiter entre innovations pédagogiques et « standardisation ».

1- 1946-1962 : les années pionnières

1.1- La naissance de l'établissement La Source : Des circonstances favorables à l'éducation nouvelle

La période de l'après-guerre est celle du renouveau de l'éducation nouvelle et de l'essor des mouvements pédagogiques avec entre autres, le développement du GFEN⁵ et le plan Langevin Wallon⁶ qui marque la volonté de généraliser et d'institutionnaliser les idées et pratiques d'éducation nouvelle. Sous l'impulsion de Gustave Monod, directeur de l'enseignement du second degré, plus de huit cents « classes nouvelles » expérimentales sont créées⁷. C'est dans ce contexte favorable à l'éducation nouvelle qu'est créée l'école nouvelle La Source de Meudon. Cette fondation s'inscrit dans l'action du mouvement pédagogique « l'École nouvelle » (ENF) créé en 1945 par Roger Cousinet et François Châtelain. L'établissement devient ainsi le champ d'expérimentation de la pensée des fondateurs.

La première rentrée a lieu le 18 novembre 1946 dans une pièce d'un appartement parisien prêté par une mère de famille et situé au 60, rue des Saint-Pères⁸. L'institution est constituée de quelques parents et d'une jeune jardinière d'enfants de vingt-six ans formée à la psycho-pédagogie, Françoise Jasson, à qui les deux fondateurs, Roger Cousinet et François Châtelain, confient la direction de l'école.

⁵ Le Groupe français d'éducation nouvelle, né en 1922, se développe après 1945 notamment sous l'impulsion d'Henri Wallon, président du groupe de 1946 à 1962.

⁶ Le plan Langevin Wallon, rendu public en 1947 par Henri Wallon, successeur de Jean Langevin décédé en décembre 1946, a constitué, pendant plus de vingt ans, une référence en matière de réforme de l'enseignement. Le projet, bien qu'il n'ait jamais été appliqué, visait la démocratisation de l'institution scolaire et fut utilisé comme une référence dans de nombreux projets de réforme ultérieurs.

⁷ L'expérience s'achève en 1952 par la diffusion d'une circulaire (30 mai 1952) qui supprime les classes nouvelles.

⁸ Gutierrez, L. (2007a). *Op. Cit.*

Dans le même temps, l'association « Les amis de La Source » est créée et joue un rôle essentiel dans le soutien financier et le développement de l'établissement⁹. Au cours des deux premières années, les effectifs passent de cinq, puis neuf élèves, à vingt garçons et filles répartis en trois groupes correspondant aux classes de 10^{ème}, 9^{ème}, et 8^{ème}¹⁰, et l'établissement change plusieurs fois de domicile parisien avant de s'installer définitivement en mai 1948 dans une propriété à Meudon, au 11 rue Ernest Renan (département de la Seine)¹¹.

Au cours des années suivantes, l'école La Source, confrontée à une augmentation rapide des effectifs, met en place une organisation pédagogique et structurelle favorisant la pérennisation de l'institution.

1.2- 1948-1962 : L'affirmation d'une école expérimentale

Face à l'augmentation rapide des effectifs¹², l'établissement élargit son offre en ouvrant un jardin d'enfants et des classes du secondaire : la classe de sixième est introduite en 1948, celles de cinquième et quatrième respectivement en 1950 et 1951, et en 1957, l'établissement décide de poursuivre les classes jusqu'au baccalauréat ce qui en fait un des rares établissements à offrir un cursus complet, de la maternelle à la classe de terminale.

L'investissement des parents dans le fonctionnement et le financement de l'établissement constitue dès ces premières années un gage de soutien non négligeable à l'école¹³. La volonté de l'établissement de promouvoir les méthodes et les principes d'éducation nouvelle contribue également à sa promotion : au milieu des années cinquante, la Source est considérée comme une école à la pointe de l'innovation pédagogique¹⁴. L'école accueille des stagiaires, des professeurs et des universitaires français et étrangers¹⁵, et organise régulièrement des stages, des colloques, des expositions, affirmant ainsi son caractère expérimental et sa position militante.

La loi Debré de 1959 marque une étape importante dans l'histoire de l'établissement et a des conséquences non négligeables sur son évolution : le 23 décembre 1959, Michel Debré, Premier ministre, annonce que l'enseignement

⁹ *Ibid*, p.83.

¹⁰ L'École nouvelle française (1952) : *Une école nouvelle La Source*, 17, Paris : Presses de l'Île de France p.4.

¹¹ Jusqu'en 1968, le département de la Seine comprenait Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val de Marne. Il a été supprimé en 1968 en application de la loi du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la région parisienne.

¹² Les effectifs passent de soixante élèves en 1948 à cent soixante-quinze en 1952. Cf. Gutierrez, L. (2007a). *Op. Cit.*, p.84.

¹³ Le fonctionnement de l'école repose depuis son installation à Meudon sur une implication des parents et du personnel de l'école, associés à toutes les tâches : aménagement, entretien, gestion financière.

¹⁴ Gutierrez, L. (2007a). *Op. Cit.*

¹⁵ *Ibid*, p.88.

privé pourra conclure avec l'État des contrats d'association. La Source signe le contrat d'association avec l'État dans le cadre de la pérennisation de l'établissement.

2- 1962-1975 : Un établissement sous contrat d'association

2.1- Préserver l'originalité pédagogique de l'établissement

La signature du contrat d'association assure à la Source une aide financière de l'État. Tout en signant le contrat d'association, la directrice, Françoise Jasson, parvient à préserver l'originalité pédagogique de l'établissement en négociant un certain nombre de dérogations¹⁶ : assouplissement de la notion stricte de programme, suppression des cloisonnements entre les disciplines, continuité des méthodes de travail, primauté du travail personnel sur l'enseignement magistral, effectifs des classes limités à vingt-cinq élèves¹⁷. En revanche, La Source doit désormais se soumettre à un certain nombre de contraintes : par exemple, les inspections de l'Éducation nationale, les notations des enseignants et le respect des programmes dans le cadre de la préparation aux examens nationaux.

2.2- Affirmer sa crédibilité pédagogique

La signature du contrat d'association a également pour conséquence une augmentation des effectifs : entre 1962 et 1968, le nombre d'élèves passe de trois cent seize à quatre cent six¹⁸, et cinq cent cinquante en 1971¹⁹, contraignant l'établissement à s'agrandir en faisant l'acquisition d'un nouveau bâtiment au 4, rue de la Tour à Meudon, pour y installer le lycée. L'augmentation des effectifs s'accompagne d'un élargissement du recrutement des élèves : des enfants dont les parents ne connaissent pas nécessairement les principes de l'éducation nouvelle sont intégrés dans l'établissement²⁰. Dans ce contexte, l'établissement parvient à affirmer sa crédibilité pédagogique grâce aux résultats au baccalauréat des premiers élèves ayant suivi un cursus complet : ceux-ci sont supérieurs à la moyenne nationale. En

¹⁶ Gutierrez, L. (2007b), Françoise Jasson (1919-1980) ou l'éducation nouvelle réalisée. In *Histoires d'éducation nouvelle* (pp. 121-130), 145, Paris : Les Études sociales.

¹⁷ Gutierrez, L. (2007a). *Op. Cit.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Information extraite du site Internet de l'établissement.

²⁰ Giust-Desprairies, F. (1989), *L'enfant rêvé*, Paris : L'Harmattan, p.64.

1967, le taux de réussite au baccalauréat est de 81 % (moyenne nationale = 61,9 %) et en 1969 il est de 89 % (dont 7 mentions sur les 17 inscrits)²¹.

Ainsi, les années 1960 marquent une étape importante dans l'histoire de La Source dans la mesure où l'établissement, tout en acceptant les contraintes imposées par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre du contrat d'association, parvient à préserver son originalité et à affirmer son efficacité pédagogique en affichant de bons résultats à l'examen du baccalauréat.

Les événements de mai 1968 déstabilisent l'organisation interne de l'établissement et marquent la fin d'un cycle. Après quelques années de conflit entre la directrice et certains professeurs, Françoise Jasson décide de se retirer en 1975, laissant la place à Yves Brunel.

3- 1975-2001 : Les années Brunel

Yves Brunel devient directeur de l'établissement de 1975 à 2001. Il engage de nombreuses réformes, fixe de nouvelles orientations permettant au projet de La Source d'évoluer et de s'adapter aux réalités de la société.

3.1- Une équipe pédagogique unie par des objectifs et des principes communs hérités de l'esprit de l'éducation nouvelle

Ces objectifs sont assurés par une équipe pédagogique unie dont les enseignants sont recrutés sur profil²², ce qui permet de pérenniser l'esprit et les principes pédagogiques de l'éducation nouvelle.

Plusieurs réformes sont menées :

- La mise en place au niveau I (école primaire) d'une pédagogie institutionnelle à partir de 1985²³, reposant sur le travail autonome et sur la pédagogie de contrat, sur la responsabilisation des élèves dans l'organisation de la vie collective, sur l'autonomie, la socialisation et le respect des rythmes des élèves²⁴ ; des temps de travail autonome consacrés à un entraînement ou à un perfectionnement des apprentissages de base et un contrat personnel permettaient à chaque élève d'être associé à l'organisation des apprentissages, de prendre des initiatives, et d'apprendre à gérer son travail²⁵.
- Au niveau II (collège), la pédagogie de La Source reposait sur le travail de recherche en groupe et sur des ateliers de méthodologie ayant pour objectifs de développer chez les élèves des compétences en matière de communication²⁶ et de leur apporter une aide à la préparation du brevet des

²¹ Gutierrez, L. (2007a). *Op. Cit.*

²² L'Eau Vive, Noël 1982, p. 4.

²³ L'Eau Vive n°12, juin 1985, p.3.

²⁴ *Ibid*, p.3.

²⁵ L'Eau Vive n°15, juin 1986, p.5.

²⁶ *Ibid*, p.5.

collèges²⁷. L'établissement privilégiait également le travail autonome, mis en place dès 1981 au niveau du collège. L'ensemble du dispositif pédagogique du collège permettait ainsi aux élèves de travailler la majeure partie du temps en petits effectifs (vingt heures en demi-groupe ou en tiers de groupe sur un horaire total de vingt-sept heures)²⁸.

- Au niveau III (lycée), le directeur de l'établissement mit en place la réforme pédagogique en 1982-1983 qui permit d'étendre les objectifs visés par l'éducation nouvelle aux classes supérieures. Cette réforme s'articulait en trois points²⁹ : le tutorat, le découpage de l'année scolaire en unités de formation (UF) et le travail autonome (TA). L'objectif était de favoriser l'autonomie, développer une pédagogie de coopération entre les élèves, respecter davantage les rythmes individuels en libérant sept heures de l'horaire hebdomadaire que les élèves pouvaient répartir entre les différentes matières en fonction de leurs besoins³⁰. Cette nouvelle organisation devait donc permettre aux élèves des classes de seconde et de première de « gérer partiellement leurs études en organisant leur temps de travail autonome, aidés par leur professeur tuteur³¹ ».

Outre cette organisation pédagogique, l'établissement développa à tous les niveaux l'enseignement des langues et de l'informatique dès l'école primaire, afin de préparer au mieux les élèves aux futures exigences professionnelles :

- En 1980 fut introduit l'enseignement assisté par ordinateur : une approche de l'informatique était proposée aux élèves du CP au CM2³² ; à partir de la classe de quatrième une initiation à la programmation était prévue et en classe de seconde et de première, une option informatique était proposée.
- À partir de septembre 1985, l'enseignement de l'anglais fut introduit dès l'école primaire, à raison d'une demi-heure deux fois par semaine en CP, et trois-quarts d'heure trois fois par semaine du CE1 au CM2³³. Au collège, l'enseignement de l'anglais fut intensifié par une pratique quotidienne en groupes de niveaux et l'organisation de voyages linguistiques et d'échanges internationaux³⁴. Cette importance accordée à l'enseignement des langues

²⁷ L'Eau Vive n°19, novembre 1987, p.11.

²⁸ Compte rendu du Conseil d'Administration du 26 septembre 1985 (archives de l'établissement La Source).

²⁹ Cette réforme pédagogique est décrite par Yves Brunel, alors directeur de l'établissement, dans le journal L'Eau Vive n°14, février 1986, p.6.

³⁰ L'Eau Vive n°14, février 1986, p.6.

³¹ L'Eau Vive n°5, 1983-1984, p.3.

³² Compte rendu du CA du 26 septembre 1985.

³³ L'Eau Vive n°12, juin 1985, p.2.

³⁴ L'Eau Vive n°13, octobre 1985, p.6.

fut parachevée en 1992 par la création des sections européennes au collège et au lycée.

- Enfin, l'une des originalités de l'établissement fut d'intégrer l'audiovisuel dans le cursus scolaire³⁵ : utilisation de l'audiovisuel comme support à l'enseignement au niveau 1 et comme moyen d'expression³⁶, sensibilisation aux différents modes d'expression et de communication dans le cadre d'ateliers au niveau 2, création d'un « ciné-club », possibilité de choisir une unité de formation optionnelle au niveau 3³⁷.

L'ensemble de ces activités et options a contribué au fil des années à la renommée de l'établissement considéré à la pointe de l'innovation.

3.2- Des résultats probants

Fort de son succès, l'établissement poursuit son expansion au cours des décennies quatre-vingt et quatre-vingt-dix, d'une part en adaptant son cadre à l'augmentation des effectifs, d'autre part en confirmant son efficacité pédagogique grâce à des taux de réussite aux examens très élevés.

Le nombre d'élèves augmente régulièrement, passant de 550 en 1971 à plus de 600 élèves à partir de la fin des années 1970³⁸. En 1987, l'établissement comptait vingt-cinq classes, soit 625 élèves³⁹. Les effectifs continuent d'augmenter pendant les années suivantes pour atteindre 650 élèves en 1992⁴⁰ et 670 en 1998⁴¹. Au fil des années, La Source s'est restructurée pour offrir un cadre adapté à la croissance du nombre d'élèves et à la vie de l'établissement : en 1983 fut créé un foyer pour les élèves du collège⁴². L'année suivante, l'Allée des Tilleuls fut construite et l'ancien préau aménagé en salle polyvalente destinée aux exercices d'expression corporelle ainsi qu'aux réunions et activités de grands groupes ; au lycée (installé au 4 rue de la Tour à Meudon depuis 1971), fut également créé un foyer autogéré⁴³.

S'inscrivant dans le contexte d'une politique définie en 1985 par le ministre de l'Éducation nationale (« 80 % d'une classe d'âge au bac »⁴⁴), La Source revendique à partir de la fin des années 1980, un taux de réussite à l'examen très élevé. En 1991, 44 sur 48 élèves ont été reçus au baccalauréat, dont 14 avec mention, soit un taux de

³⁵ L'Eau Vive n°10, janvier 1985, p.5.

³⁶ Création de livres, écriture de textes et de journaux.

³⁷ L'Eau Vive n°10, janvier 1985, p.8.

³⁸ Compte rendu du Conseil d'administration du 7 novembre 1978.

³⁹ L'Eau Vive n°19, novembre 1987, p.5.

⁴⁰ Rapport du Conseil d'administration du 16 juin 1992.

⁴¹ Information extraite du site Internet de l'établissement La Source.

⁴² L'Eau Vive n°6, 1983-1984, p.1.

⁴³ L'Eau vive n°13, octobre 1985, p.7.

⁴⁴ Ce slogan représente l'objectif défini en 1985 par Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Éducation nationale.

réussite de 90 %. En 1992, l'établissement affichait un taux de réussite au baccalauréat de 92 %, dont un tiers de mentions⁴⁵.

Étant donné ces excellents résultats, on peut s'interroger sur la politique menée à l'époque par l'établissement à l'égard des élèves : éliminait-elle les élèves en cours de scolarité pour obtenir ces forts pourcentages de réussite au baccalauréat ? Un courrier de la direction adressé aux parents d'élèves en 1991 apporte des éléments de réponse : « *Une telle réussite doit s'accompagner d'une mise au point, nous ne visons pas le 100 % et les palmarès quantitatifs, qui dans cette tranche demeurent suspects : les procédures d'élimination interfèrent souvent sur la qualité interne. Nous gardons au maximum les élèves qui nous sont confiés : la qualité de leur évolution, le bon choix d'orientation, leur capacité humaine et leur réussite future restent prioritaires* »⁴⁶.

Ainsi, si l'établissement avait pour objectif de mener leurs élèves vers la réussite de l'examen du baccalauréat, celui-ci se défendait de mener une politique d'élimination, opposant à ce choix celui de la réussite individuelle, sociale et humaine de ses élèves.

4- Depuis les années 2000, entre innovation et « standardisation »

S'il est encore trop tôt pour porter un regard historique sur les dernières décennies, il est cependant possible de faire un bilan provisoire de cette période.

Depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000, l'école semble osciller entre innovations et standardisation. L'attention portée à l'élève, le développement de la confiance en soi, la place importante de l'autonomie et de la responsabilisation dans les apprentissages, le développement de l'esprit critique face aux problèmes posés par les nouveaux médias, les projets collectifs et l'ouverture au monde marquent la volonté de prolonger l'esprit des fondateurs, François Châtelain et Roger Cousinet. Confrontée à une nouvelle génération d'élèves et à de nouvelles difficultés⁴⁷, l'équipe pédagogique propose des innovations telles le « permis citoyen » permettant de favoriser le respect des règles de vie au sein de

⁴⁵ Archives de la Source : document d'informations destiné aux parents, septembre 1992.

⁴⁶ Archives de La Source : document d'informations destiné aux parents, septembre 1991.

⁴⁷ D'après Jeanne Houlon-Trémolières, la génération des élèves « zappeurs » et hyperactifs a engendré de nouveaux comportements. Cf. Houlon-Trémolières, J. (2007) Le contexte psychologique des enfants d'aujourd'hui, in Jeanne Houlon, Philippe Cibois (coord.) (2007). *La Source, école de la confiance* (pp. 187-188), Paris : Fabert.

l'établissement, et a mis en place, avec l'aide d'une association canadienne⁴⁸, des méthodes pour résoudre pacifiquement les conflits et lutter contre la violence (jeux de rôles, ateliers de réflexion) au sein de l'établissement.

Mais d'autres choix mis en œuvre par l'école nouvelle La Source semblent s'orienter vers une certaine forme de « standardisation » de l'établissement : le recrutement de professeurs non profilés, une plus grande sélection des élèves sur leurs résultats scolaires au cours du cursus semble motivée par le souci d'afficher des résultats aux examens (brevet des collèges et baccalauréat) proches des 100 %⁴⁹. Fort de ces performances scolaires, l'établissement a affirmé sa crédibilité et son efficacité dans un contexte de plus en plus compétitif en donnant à ses élèves issus de milieux privilégiés les plus grandes chances de réussite et d'insertion dans les études supérieures.

Conclusion

Ainsi, l'établissement La Source, né dans la période de l'après-guerre dans des circonstances favorables à l'éducation nouvelle, s'est imposé dans la nébuleuse des établissements différents dès les premières années de son existence grâce à l'élargissement progressif de son offre, de la maternelle au baccalauréat, à son caractère expérimental et aux méthodes d'apprentissage à la pointe de l'innovation pédagogique. Si la signature du contrat d'association en 1962 a imposé de nouvelles contraintes à l'établissement, celui-ci a su préserver son originalité, et affirmer sa crédibilité pédagogique notamment grâce aux bons résultats aux examens nationaux. À partir de 1975, l'établissement s'engage dans des réformes qui lui permettent de s'adapter aux nouvelles réalités de la société : le travail autonome, la pédagogie de contrat, les ateliers méthodologiques, le tutorat, le travail en petits groupes, le développement de l'enseignement des langues et de l'informatique, ainsi que l'intégration de l'audiovisuel dans le cursus scolaire ont contribué au succès de ce modèle pédagogique. Néanmoins, l'institution semble depuis les années 2000 osciller entre innovations et une certaine forme de standardisation. Si cet équilibre a pu contribuer au succès et à la pérennisation de l'École La Source, le risque n'est-il pas, à long terme, de voir s'estomper certaines spécificités de cet établissement différent ?

⁴⁸ Le CIRCEM : Centre international de résolution des conflits et de médiation.

⁴⁹ A titre indicatif, en 2014, le taux attendu de réussite au baccalauréat était de 93 % (référence académique) et le taux constaté était de 97 %, soit une valeur ajoutée de 4 points. (Données du Ministère de l'Éducation nationale, site Internet www.education.gouv.fr).

Bibliographie

Derouet, J.-L. et Brunel, Y. (1984). *L'école nouvelle La Source, 1946-1984*. Paris : INRP.

Giust-Desprairies, F. (1989). *L'enfant rêvé, significations imaginaires d'une école nouvelle*. Paris : Armand Colin.

Gutierrez, L. (2007a). La Source, les raisons d'un succès (1946-1975) in *Histoire d'éducation nouvelle* (pp. 81-93), 145, Paris : Les Etudes sociales.

Gutierrez, L. (2007b), Françoise Jasson (1919-1980) ou l'éducation nouvelle réalisée. In *Histoires d'éducation nouvelle* (pp. 121-130), 145, Paris : Les Etudes sociales.

Houlon, J. et Cibois, Ph. (coord) (2007). *La Source, école de la confiance*. Paris : Fabert.

Houlon, J. (2009) *Education à la non-violence, utopie ou droit ?* Table ronde au Sénat.

Prost, A. (2007). *Regards historiques sur l'éducation en France XIXème-XXème siècles*. Paris : Belin.

Savoie, A. (2004). L'Education nouvelle en France. De son irrésistible ascension à son impossible pérennisation (1944-1970). In A. Ohayon, D. Ottavi et A. Savoie (2004). *L'éducation nouvelle, histoire, présence et devenir* (pp. 236-269). Berne : Peter Lang

Viaud, M.-L. (2005). *Des collèges et des lycées différents*. Paris : Puf.

Sources historiques consultées :

Archives du conseil d'administration de l'établissement La Source.

L'Ecole nouvelle française (1952) : *Une école nouvelle La Source*, 17, (p.4). Paris : Presses de l'Ile de France.

Journal *l'Eau Vive* (journal de l'Ecole nouvelle La Source, consultable sur internet www.ecolelasource.org)

Résumé

L'école nouvelle La Source : Histoire d'une longévité exceptionnelle

Isabelle Pawlotsky

L'école nouvelle La Source de Meudon, créée en 1946 par François Châtelain et Roger Cousinet, est un établissement privé, mixte et non confessionnel qui s'affirme comme l'héritier du mouvement de l'éducation nouvelle. L'établissement, qui regroupe actuellement plus de 700 élèves issus de milieux privilégiés, offre un cursus complet, de la grande section de maternelle à la terminale et est un des rares établissements créés dans la France de l'après-guerre, en référence à l'Éducation nouvelle, qui existe encore aujourd'hui.

L'objet de cet article est de présenter les principales actions mises en œuvre par l'école nouvelle La Source, tant dans le domaine structurel que pédagogique, pour assurer sa pérennité pendant plus d'un demi-siècle. L'histoire de l'établissement La Source offre en effet l'exemple d'un établissement confronté à la nécessité d'une continuelle adaptation à l'évolution du contexte historique et institutionnel pour pouvoir se maintenir dans la nébuleuse des établissements différents.

Mots-clés

Ecole nouvelle ; éducation nouvelle ; Histoire de La Source

Abstract

The new school « La Source »: The History of its remarkable longevity

Isabelle Pawlotsky

The "new school" La Source in Meudon, created in 1946 by François Châtelain and Roger Cousinet, is a private mixed and nondenominational institution, which asserts itself as the heir of the "new education" movement. The institution, which currently gathers more than seven hundred pupils originating from a privileged social background, offers a complete course, from higher section of nursery school to final. It is one of the few schools created in France in the post-war period in reference to the new Education that still exists today.

The purpose of this article is to present the main actions operated by the new school La Source, both in the structural and educational domains, to ensure its sustainability during more than half a century. The history of the school La Source indeed offers the example of an institution confronted with the need for continuous adaptation to the evolution of the historic and institutional contexts in order to remain in the nebula of "different" institutions.

Keywords

New school; New education; History of La Source.